



COMPTE-RENDU DU BUREAU SYNDICAL DU SDEC ÉNERGIE DU 30 MARS 2018 A 9H30

*Établi en application des articles L. 5211-1 et L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales
et de l'article 30 du règlement intérieur*

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 30 mars à 9h30, le bureau du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados, légalement convoqué le 23 mars 2018, s'est réuni à Caen, dans les locaux du SDEC ÉNERGIE, sous la présidence de M. Jacques LELANDAIS, Président.

Étaient présents : M. Jacques LELANDAIS, Président, Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, MM. Philippe LAGALLE, Bernard LEJEUNE, Mme Jacqueline ANDRE, MM. Claude CHESNEL, Alain LIARD, Cédric POISSON et Jean-Yves HEURTIN, Vice-Présidents, Mmes Mireille DUFOUR et Claude GLASSON, MM. Joël BELLANGER, François BLIN, Rémi BOUGAULT, Christian GABRIEL, Jean-Luc GUILLOUARD, Nicolas JOYAU, Alain LE FOLL, Gérard MARIE et Gérard POULAIN, membres du Bureau Syndical.

Étaient excusés : MM. Henri GIRARD, Gérard MANACH, Jacques ROYER et Jacques TALBOT, membre du Bureau Syndical.

Pouvoir : M. Henri GIRARD à Mme Catherine GOURNEY-LECONTE.

Monsieur le Président constatant le quorum, la séance est ouverte.

Secrétaire de séance : M. Cédric POISSON.

L'ordre du jour est conforme à la convocation.

COMMUNICATIONS DU PRESIDENT

1. Approbation du procès-verbal du 23 février 2018
2. Compte-rendu des délégations
3. Marchés
4. Transferts de compétence
5. Actualités
6. Échéancier - 1er semestre 2018

DOSSIERS

7. Compte administratif 2017
8. Affectation du résultat 2017
9. Budget primitif 2018 - Budget Principal
10. Budget primitif 2018 - Régie « EnR »
11. Budget primitif 2018 - Régie « Mobilité durable »
12. Aides et contributions financières
13. Forfaits et conditions techniques, financières et administratives - Eclairage public
14. Forfaits et conditions techniques, financières et administratives - Signalisation Lumineuse
15. Tarification et conditions techniques, financières et administratives - Bornes de recharge électriques

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Développement économique

16. Aides au développement du réseau électrique

Solidarité

17. Soutiens financiers à la rénovation énergétique

Travaux

18. Programme d'extension du réseau public d'électricité - 3ème tranche 2018
19. Programme de renforcement du réseau public d'Electricité - 3ème tranche 2018
20. Programme de sécurisation du réseau public d'électricité - 5ème tranche 2018
21. Rénovation de postes de transformation
22. Déclarations de sous-traitances
23. Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage
24. Avenant à la convention de groupement de commande pour le traitement des poteaux béton
25. Aides financières - Blainville-sur-Orne
26. Motion relative à la dotation FACÉ 2018

Nouvelles Technologies

27. Nomination de 2 élus au Comité Stratégique « Mapéo Calvados »

Concessions Gaz

28. Aides financières - SAINT GERMAIN LA BLANCHE HERBE

Concession électricité

29. Renouvellement du contrat de concession
30. Convention PCT

Administration-finances

31. Financement par fonds de concours
32. Abandons de créances et admission en non-valeur 2015-2016
33. Frais de maîtrise d'ouvrage
34. Demande de subvention - Office de Tourisme de Bayeux Intercom

Energie

35. Partenariat avec Bessin Urbanisme pour l'élaboration du PCAET du Bessin
36. Partenariat pour le prêt de l'exposition nomade « 2050 » - Festival Ensemble de Pont l'Evêque
37. Accord d'itinérance avec le SDEM 50
38. Aides Financières
39. Projets photovoltaïques - Sollicitation de subventions au titre de la DETR et DSIL - 2018
40. Groupement de commande pour la fourniture et la pose de stations hydrogène
41. Partenariat Biomasse Normandie

Le Bureau Syndical adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 23 février 2018

2018-03/BS/DB-01

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CHAUFFERIE BOIS, D'UN RESEAU DE DISTRIBUTION DE CHALEUR ET D'UNE PLATEFORME DE STOCKAGE/SECHAGE SUR LA COMMUNE DE VALDALLIERE (14)

La commune de Valdallière a transféré au SDEC ENERGIE la compétence « énergie renouvelable » concernant le projet de construction d'une chaufferie bois et de son bâtiment, d'un réseau de distribution de chaleur et d'une plateforme de stockage/séchage situé sur la commune déléguée de Vassy.

Ce transfert de compétence permet au SDEC ENERGIE d'être Maître d'Ouvrage de l'opération et exploitant. Dans ce cadre, une consultation a été lancée concernant la mission de maîtrise d'œuvre relative à ce projet.

Sur la base du rapport d'analyse des offres exposé au Bureau Syndical, le Président propose d'attribuer le marché au groupement Itherm Conseil (92)/Architecture Mouvement (50) pour un montant total de 51 475€ HT.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'attribuer le marché au groupement Itherm Conseil (92)/Architecture Mouvement (50) ;*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer l'ensemble des pièces, documents et actes se rapportant à cette décision.*

2018-03/BS/DB-02

Fourniture de panneaux à messages variables à simple et double face à poser sur des mâts indépendants

Le marché public concerne :

- ✓ la fourniture et la mise en service de panneaux à messages variables à simple et double face posés sur des mâts indépendants (PMV) : surface globale « hors tout » par face comprise entre 1m² et 3m². Les mâts seront fournis par le titulaire. Pour obtenir un panneau double face, le candidat a la possibilité de poser 2 panneaux simple face accolés,

Ces panneaux seront alimentés électriquement par le réseau d'éclairage public (24h/24h et 7j/7j). Les panneaux sont donc à fournir sans batterie,

- ✓ la mise à disposition d'un accès à une solution fullweb de gestion du panneau (accessible 24h/24h et 7j/7j),
- ✓ la formation à destination du SDEC ENERGIE et des utilisateurs finaux (entreprises et collectivités) pour l'utilisation du site internet de gestion.

Sur la base du rapport d'analyse des offres exposé au Bureau Syndical, le Président propose d'attribuer le marché à la société CHARVET INDUSTRIES avec son modèle Elaris PREMIUM 144 X 84.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'attribuer le marché à la société CHARVET INDUSTRIES (01),*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer l'ensemble des pièces, documents et actes se rapportant à cette décision.*

2018-03/BS/DB-03

Réalisation d'une installation de production d'électricité solaire photovoltaïque raccordée au réseau de distribution d'électricité CENTRE AQUATIQUE AQUANACRE – Communauté de communes « Cœur de Nacre » à Douvres la Délivrande

En tant qu'acteur majeur de la transition énergétique dans le département du Calvados, le SDEC ENERGIE s'associe aux efforts des collectivités pour favoriser l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Dans ce contexte, le SDEC ENERGIE a été sollicité par la communauté de communes de Cœur Côte de Nacre pour construire une installation de production d'électricité photovoltaïque sur son centre aquatique situé à Douvres la Délivrande.

La consultation, objet du présent marché, concerne la réalisation de l'installation sur la toiture du centre Aquatique qui regroupe :

- l'installation, le repli de chantier, la ligne de vie,
- la reprise de l'étanchéité en toiture sur le périmètre exclusif de l'installation photovoltaïque,
- la fourniture et mise en place des modules photovoltaïques et de leur structure support,
- la fourniture, la pose et le raccordement du matériel électrique associé (*onduleurs, chemins de câbles, coffrets de raccordement*),
- la fourniture d'une télésurveillance avec report automatique des pannes rencontrées et suivi de la production.

Sur la base du rapport d'analyse des offres exposé au Bureau Syndical, le Président propose d'attribuer le marché à la société retenue.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'attribuer le marché à la société retenue,*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer l'ensemble des pièces, documents et actes se rapportant à cette décision.*

2018-03/BS/DB-04

Assistance à Maîtrise d'ouvrage : révision des statuts pour l'exercice de nouvelles compétences relatives au petit cycle de l'eau

Le SDEC ÉNERGIE s'interroge sur la contribution qu'il pourrait apporter aux collectivités dans le cadre d'une éventuelle extension de son périmètre d'intervention aux compétences « eau » et « assainissement » constitutives du petit cycle de l'eau.

Dans ce cadre, le SDEC ENERGIE souhaite être accompagné sur le plan technique, juridique, financier et comptable tout au long du projet afin de mener à bien la révision nécessaire des statuts pour l'exercice de ces nouvelles compétences.

Une consultation a donc été lancée dans ce sens pour sélectionner un assistant à maîtrise d'ouvrage.

Sur la base du rapport d'analyse des offres exposé au Bureau Syndical, le Président propose d'attribuer le marché au groupement Espelia /SCP Seban pour un montant de 107 940 € TTC

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'attribuer le marché au groupement Espelia /SCP Seban,*
- *d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer l'ensemble des pièces, documents et actes se rapportant à cette décision.*

2018-03/BS/DB-05

Reconduction de marchés

Les marchés suivants arrivent à échéance, selon le délai prévu à leurs actes d'engagement :

| Objet/Lot | | Titulaire | Durée (en mois) | NB de renouv possible | Début de marché | Fin du marché | Renouv N° |
|--|---|----------------------------|--------------------|-----------------------------|--------------------|------------------|--------------|
| Maintenance copieurs OLIVETTI des 1 ^{er} et 2 ^{ème} étages | | KODEN (ex ABI GROUP) | 12 | 2 | 07 juin 2017 | 06 juin 2020 | 1 |
| Prestations d'expertise technique financière et comptable | Lot 1 - Domaine de l'Electricité" | AEC | 12 | 2 | 21 avril 2017 | 20 avril 2020 | 1 |
| | Lot 2 - Domaine du Gaz" | NALDEO / COGEDIAC | 12 | 2 | 21 avril 2017 | 20 avril 2020 | 1 |
| Fournitures de bureau | Lot 1 - Papiers de reprographie et d'impression | FIDUCIAL | 12 | 2 | 27 juin 2017 | 26 juin 2020 | 1 |
| | Lot 2 - Petites fournitures de bureau | FIDUCIAL | 12 | 2 | 27 juin 2017 | 26 juin 2020 | 1 |

Le Président propose au Bureau Syndical de renouveler ces marchés, et ce, conformément aux dispositions de la réglementation en matière de marchés publics et des différentes pièces contractuelles.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *de renouveler les marchés susvisés pour 12 mois à compter de leurs dates anniversaire de notification respectives ;*
- *de charger le Président de l'exécution de la présente décision ;*
- *de l'autoriser à signer tout acte s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-06

Transferts de compétences – Belle-Vie-en-Auge (Eclairage Public)

Conformément aux dispositions de l'article 5.2 des statuts du SDEC ÉNERGIE, applicables au 1^{er} janvier 2017, le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur la demande de transfert de compétence suivante :

| Collectivité | Date de la délibération | Compétence et options |
|---|----------------------------|-------------------------|
| Belle-Vie-en-Auge <i>(Bieville-Quétiéville et St Loup de Fribois)</i> | 28 février 2018 | Eclairage Public |

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter le transfert de la compétence à la carte, visée à l'article 3.4 des statuts du SDEC ÉNERGIE ;*
- *de charger le Président de la mise en œuvre de cette décision ;*
- *d'autoriser le Président à signer tout acte s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-07

Aides au développement économique du réseau électrique

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les demandes de soutien financier aux extensions du réseau électrique au profit d'activités économiques, d'ouvrages communaux et intercommunaux.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'autoriser les participations et reversements du SDEC ÉNERGIE au profit d'activités économiques et d'ouvrages communaux et intercommunaux et ce, dans les conditions définies par le Comité Syndical du 6 avril 2017 ;*
- *dit que les dépenses d'investissement correspondantes seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-08 - 2018-03/BS/DB-09 - 2018-03/BS/DB-10

Soutiens financiers à la rénovation énergétique

Au regard de l'urgence sociale, le Président propose d'accorder les aides suivantes :

| Opérateurs | Commune | Travaux de maîtrise de l'énergie (MDE) éligibles | Gain énergétique estimé après travaux | Montant de l'aide sollicitée | Montant de l'aide proposée |
|------------|--------------------|--|---------------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| SOLIHA | BAYEUX | Installation d'une VMC hygro B, Remplacement des menuiseries simples vitrages, Isolation des combles perdus par insufflage. | 32 % | 800 € | 800 € |
| | CONDE EN NORMANDIE | Isolation des combles par l'extérieur, Remplacement de la chaudière et des menuiseries simple vitrage | 28 % | 2 000 € | 1 900 € |
| INHARI | CAMBREMER | Installation d'une chaudière à condensation à Haute Performance Énergétique, Isolation du sous-sol, Remplacement des menuiseries extérieures existantes par des menuiseries PVC double vitrage | 35 % | 2 000 € | 2 000 € |

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'approuver les aides proposées ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 6574 du budget principal ;*
- *autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-11

Programme d'extension du réseau public d'électricité – 3^{ème} tranche 2018

Le Président propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2018, pour l'extension du réseau public d'électricité concernant 4 projets, pour un montant de 70 068,61 € TTC.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'adopter la troisième tranche de travaux 2018, pour l'extension du réseau public d'électricité proposée ;*
- *dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;*
- *charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-12

Programme de renforcement du réseau public d'électricité – 3^{ème} tranche 2018

Le Président propose au Bureau Syndical une troisième tranche de travaux 2018, pour le renforcement du réseau public d'électricité concernant 1 projet, pour un montant de 72 288,49 € TTC.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la troisième tranche de travaux 2018, pour le renforcement du réseau public d'électricité proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-13

Programme de sécurisation du réseau public d'électricité – 5^{ème} tranche 2018

Le Président propose au Bureau Syndical une cinquième tranche de travaux 2018, pour la sécurisation du réseau public d'électricité concernant 1 projet, pour un montant de 35 336,00 € TTC.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la cinquième tranche de travaux 2018, pour la sécurisation du réseau public d'électricité proposée ;
- dit que les dépenses seront imputées à l'article 2315 du budget principal ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-14

Programme de rénovation esthétique de postes de transformation 2018

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur 11 demandes de rénovations de postes de transformation pour un montant de 14 244,00 € TTC.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'accepter les travaux de rénovation de postes de transformation proposés ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 6228 du budget principal ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-15 - 2018-03/BS/DB-16

MARCHES DE TRAVAUX SOUTERRAINS : DECLARATION DE SOUS-TRAITANCES

Dans le cadre des marchés de travaux, le Président propose au Bureau Syndical les demandes de sous-traitances suivantes pour l'année 2018 :

> GARCZYNSKI TRAPLOIR :

| LOTS | Identification du sous-traitant | Nature des prestations sous-traitées | Montant Maxi HT |
|---|---------------------------------|--------------------------------------|-----------------|
| 3 - Travaux souterrains « CC Isigny - Omaha Intercom » | GB FORAGES DIRIGES | Travaux de forages dirigés | 20 000 € |
| 5 - Travaux souterrains « CC Seules Terre & Mer » | | | 10 000 € |
| 6 - Travaux souterrains « CC Cœur de Nacre » | | | 10 000 € |
| 7 - Travaux souterrains « CU Caen la Mer » | | | 10 000 € |
| 11 - Travaux souterrains « CC Cingal-Suisse-Normande » | | | 10 000 € |

➤ **SPIE CityNetworks :**

| LOT | Identification du sous-traitant | Nature des prestations sous-traitées | Montant Maxi HT |
|------------------------|---------------------------------|---|-----------------|
| 4 - Caen Agglomération | Levage manutention Christophe | IFS - Porte d'Espagne. Dépose de 3 pylônes de grande hauteur | 5 280 € |

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical accepte, à l'unanimité, les sous-traitances désignées ci-dessus et autorise le Président à signer les pièces s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-17 - 2018-03/BS/DB-18 - 2018-03/BS/DB-19

Conventions de délégations temporaires de la maîtrise d'ouvrage

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur les conventions de Délégations Temporaires de Maîtrise d'Ouvrage suivantes :

| Commune | Cat. | Désignation de l'effacement coordonné des réseaux concernés | Réseau concerné par la DTMO | Coût global de l'opération TTC | Coût TTC du réseau EP | Proportion EP / Coût global du projet |
|-------------------|------|---|-----------------------------|--------------------------------|-----------------------|---------------------------------------|
| CABOURG | A | "AVENUES SAINTE THERESE - DES ARTS - DES SPORTS - ST MICHEL ET DE NORMANDIE " | EP | 578 400,00 € | 146 400,00 € | 25% |
| HONFLEUR | A | "RUE DU MONT JOLI" | EP | 51 014,62 € | 10 573,13 € | 21% |
| PONTS SUR SEULLES | C | Commune déléguée d'AMBLIE "RUE DES POREES" | EP | 224 902,86 € | 40 436,94 € | 18% |

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical décide d'adopter les conventions proposées et d'autoriser le Président à les signer et à les mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant

2018-03/BS/DB-20

AVENANT A LA CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR LE TRAITEMENT DES POTEAUX BETON

Depuis 2002, ENEDIS et le SDEC ÉNERGIE mènent conjointement une opération de concassage et de recyclage des supports béton du réseau aérien de distribution publique d'électricité déposés dans le cadre de leurs travaux respectifs. Environ 2 000 tonnes de poteaux sont traités annuellement.

La convention de partenariat est arrivée à échéance au 31 décembre 2017 et les parties conviennent, par avenant, d'en renouveler les conditions et d'en prolonger le terme jusqu'au 18 juillet 2019.

Le Président soumet cette proposition au Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter l'avenant à la convention de groupement de commande pour le traitement des poteaux béton proposé ;
- autorise le Président le signer et à le mettre en œuvre ainsi que tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-21

Aides financières - Dépenses d'investissement sur le réseau d'éclairage public de Blainville-sur-Orne.

Le Président propose au Bureau Syndical d'apporter, à la commune de Blainville-sur-Orne, une aide financière, à hauteur de 630,23 €.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'accepter l'aide proposée d'un montant de 630,23 € ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 204 14 822 du budget principal ;
- autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-22

Motion relative à la dotation FACÉ 2018

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'adopter la motion proposée à l'intention du Ministre de la transition écologique et solidaire ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 204 14 822 du budget principal ;
- autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-23

Nomination de deux élus au Comité Stratégique « Mapéo Calvados »

Le Président propose au Bureau Syndical de désigner deux membres du Bureau Syndical pour représenter le SDEC ÉNERGIE au sein du comité stratégique « Mapéo Calvados », à savoir M. Claude CHESNEL, vice-Président en charge des Nouvelles technologies et M. Christian GABRIEL, membre de cette même commission.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide de désigner MM. Claude CHESNEL et Christian GABRIEL, pour représenter le SDEC ÉNERGIE au sein du comité stratégique « Mapéo Calvados » ;
- charge le Président de la mise en œuvre de cette décision et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-24

Aides financières – Extension de réseau de distribution de gaz naturel sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe

Le Président propose au Bureau Syndical d'approuver la conclusion d'une convention de contribution au financement d'une opération d'extension de réseau de distribution de gaz naturel sur la commune de Saint-Germain-la-Blanche-Herbe, qui permettra l'alimentation de la crèche communale COCCINELLE, Rue de l'Occitanie en apportant une aide financière à cette commune, à hauteur de 3 996 €.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- décide d'accepter l'aide proposée d'un montant de 3 996 € ;
- dit que la dépense sera imputée à l'article 20414823 du budget principal ;
- autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-25

ABANDONS DE CREANCES ET ADMISSION EN NON-VALEUR 2015-2016

Le Président propose de mettre en œuvre l'admission en non-valeur pour les dossiers suivants :

| PROPOSITION D'ABANDON DE CREANCES EN NON VALEUR | | | | | |
|---|-----------------|------------|------------|---------------------|--------|
| ANNEE | TIERS | SOLDE | ANNEE | TIERS | SOLDE |
| 2015 | OZBEC Sevil | 1 722,02 € | 2016 | SAS TUTOR CALVADOS | 0,10 € |
| 2016 | CAMBREMER | 0,04 € | | BAYEUX | 2,43 € |
| | BONNOEIL | 0,27 € | | FONTAINE ETOUPEFOUR | 0,01 € |
| | CRIQUEBOEUF | 0,40 € | | SIAEPA LES BRUYERES | 0,10 € |
| | NONANT | 0,90 € | | VALDALLIERE | 0,60 € |
| | RANVILLE | 0,08 € | | | |
| | GREGOIRE Pascal | 0,40 € | | | |
| TOTAL | | | 1 727,35 € | | |

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'accepter les abandons de créances présentées et autorise le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-26

FRAIS DE MAITRISE D'OUVRAGE

Le Président propose au Bureau Syndical d'appliquer, à compter du 1^{er} juillet 2018, les frais de maîtrise d'ouvrage suivants :

- Electricité = 9,5 % ;
- Eclairage Public = 8,5 %.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'accepter les frais de maîtrise d'ouvrage proposés, de les appliquer du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2022 et d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-27

DEMANDE DE SUBVENTION – OFFICE DE TOURISME DE BAYEUX INTERCOM

L'Office de Tourisme de Bayeux Intercom sollicite une aide du SDEC ÉNERGIE dans le cadre de deux événements majeurs pour la ville : « Rendez-vous à la Cathédrale 2018 : Un arbre en liberté », programmée du 17 juillet au 1^{er} septembre 2018 et « La Cathédrale de Guillaume », du 1^{er} décembre 2018 au 5 janvier 2019.

Le Président propose au Bureau Syndical l'attribution d'une subvention de 8 000 € pour ces manifestations.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'accepter l'attribution d'une subvention de 8 000 € à l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom pour l'organisation de ses deux manifestations « Rendez-vous à la Cathédrale 2018 : Les lumières de la Liberté » et « La Cathédrale de Guillaume » ;*
- *dit que la dépense sera imputée à l'article 65738, sous réserve du vote du Budget Primitif par le Comité Syndical du 5 avril 2018 ;*
- *de charger le Président de l'exécution de la présente décision ;*
- *de l'autoriser à signer les actes s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-28

PARTENARIAT AVEC BESSIN URBANISME POUR L'ELABORATION DU PCAET DU BESSIN

Dans le cadre de son accompagnement à la maîtrise de l'énergie, le SDEC ÉNERGIE envisage de formaliser son partenariat avec Bessin Urbanisme dans la réalisation du PCAET du territoire.

Le Président soumet cette proposition de partenariat à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter la convention proposée et autorise le Président à la signer et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-29

Convention de partenariat avec la ville de Pont l'Évêque, pour la sensibilisation de la population aux enjeux énergétiques - Prêt de l'exposition nomade « 2050 ».

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur le partenariat avec la ville de Pont l'Évêque qui porte sur le prêt de cette à l'occasion du « Festival Ensemble », organisé durant la semaine du développement durable, du 25 mai au 5 juin 2018.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'adopter la convention proposée et d'autoriser le Président à la signer et à la mettre en œuvre ainsi que tout acte se rapportant à cette décision

2018-03/BS/DB-30

Accord d'itinérance avec le SDEM 50.

Le SDEC ÉNERGIE et le SDEM 50 ont la volonté conjointe de mettre en place cette itinérance.

Leurs utilisateurs respectifs auront ainsi accès aux deux réseaux de bornes au prix indiqué dans les accords d'itinérance. L'opérateur « hôte » facturera à échéance, à l'opérateur entrant, les consommations de ses utilisateurs aux prix indiqués dans chacun des accords.

Le président propose au Bureau syndical de se prononcer sur cette proposition et de d'étendre ce type d'accord à l'ensemble des syndicats du TEN.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité d'adopter l'accord d'itinérance proposé, de l'étendre à l'ensemble des autres syndicats du TEN, et d'autoriser le Président à le signer et à le mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-31

Aides financières – Achat d'un véhicule électrique – Communautés de communes CINGAL – SUISSE NORMANDE et BLANGY PONT L'EVEQUE INTERCOM et commune de Carpiquet

Le Président propose au Bureau Syndical de se prononcer sur ces demandes d'aide.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité :

- *décide d'accorder une aide financière maximum de 2 000 € à chacune des Communautés de communes CINGAL – SUISSE NORMANDE et BLANGY PONT L'EVEQUE INTERCOM ainsi qu'à la commune de Carpiquet, pour l'achat d'un véhicule électrique ;*
- *dit que ces aides seront imputées à l'article 65738 ;*
- *autorise le Président à signer les conventions proposées et à les mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant.*

2018-03/BS/DB-32

Projets photovoltaïques - Sollicitation de subventions au titre des fonds DETR et DSIL - 2018

Le Président propose au Bureau Syndical que le SDEC ÉNERGIE sollicite les subventions au titre des fonds DETR et DSIL, pour concrétiser les six projets photovoltaïques prévus en 2018.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide de solliciter les deux fonds DETR et DSIL pour les six projets photovoltaïques prévus en 2018 et d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant.

2018-03/BS/DB-33

Groupement de commande pour la fourniture et la pose de stations hydrogène

Le Président propose au Bureau Syndical de valider la création d'un groupement de commande pour la fourniture et la pose de stations hydrogènes entre le SDEC ÉNERGIE et le SIEGE 27.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide d'accepter le groupement de commande proposé et d'autoriser le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout acte s'y rapportant

2018-03/BS/DB-34

PARTENARIAT BIOMASSE NORMANDIE

Au service des collectivités locales et territoriales, ainsi que des professionnels, l'équipe technique de BIOMASSE NORMANDIE étudie et met en œuvre des solutions innovantes pour des projets concernant les énergies renouvelables (notamment le bois-énergie), la maîtrise de l'énergie et la valorisation des déchets organiques.

Cette association a sollicité le Territoire Energie Normandie - TEN - pour devenir un partenaire du programme régional de développement du bois énergie aux côtés de l'ADEME et la Région.

Face à cette sollicitation, les 5 syndicats, réunis le 21 février dernier à Alençon à l'occasion de la 4^{ème} conférence des présidents, proposent de contribuer à part égale, soit à hauteur de : 5 000 € par an et par syndicat.

Le Président soumet cette proposition de partenariat à l'approbation du Bureau Syndical.

Après cet exposé et en avoir délibéré, le Bureau Syndical, à l'unanimité, décide :

- *d'adopter la convention proposée ;*
- *d'autoriser le Président à la signer et à la mettre en œuvre, ainsi que tout acte s'y rapportant ;*
- *dit que la dépense sera imputée à l'article 6281.*

Sans autres questions, ni informations à l'ordre du jour, Monsieur le Président lève la séance à 12h45.

Le Président



Jacques LELANDAIS

Ces délibérations sont consultables, sur demande auprès du service Structures, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.